

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : reclamation@mupras.com
- Prise en charge : ped@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhession@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

M22- № 004727

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)
Matricule : 0442

Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : MERZAQ AHMED

Date de naissance : 11.01.1944

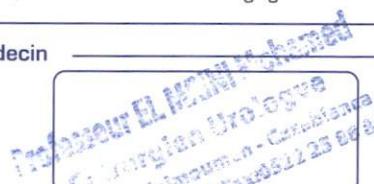
Adresse : 396 NAWRASS DAR BOUAZZA CASA

Tél. 0671907244

Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 11/01/2019

Nom et prénom du malade : M. MERZAQ AHMED Age :

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : Arthrose

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie : Pathologie

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

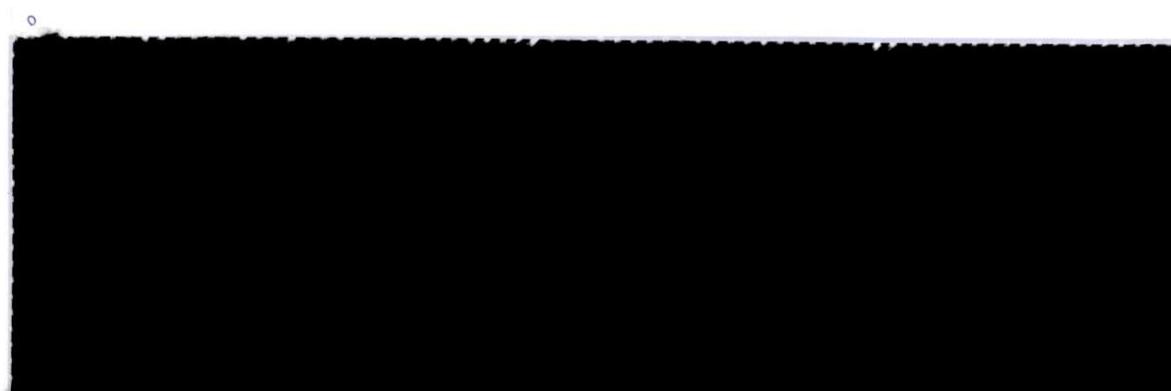
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Le : / /

Signature de l'adhérent(e) :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
3 NOV 2023	C	Chirurgie	# 3000 dh	DR. HASSAN BEN YOUSSEF 14/05/2023

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fourchete	Date	Montant de la Facture
 PHARMACIE DE LA CHAUMERIE LAMALLE Tél. 01 30 22 52 18 Fax 01 30 22 52 18	9/8/2023	386,20

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				Coefficient DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION

O.D.F
PROTHESES DENTAISES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

	H
25533412	21433552
00000000	00000000
D	G
00000000	00000000
35533411	11433553

[Création, remont, adjonction]

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

- Endo-urologie • Onco-urologie • Coeliochirurgie
- Pelvi-périnéologie

Casablanca, le

09 AOUT 2023

Pr. EL MRINI Mohammed

Chirurgien Urologue

Membre de la Société Internationale
d'Urologie

melmrini@hotmail.com

Dr. EL MRINI Mohamed

Chirurgien Urologue

Ancien Interné des Hôpitaux de Paris

elmrini.fr



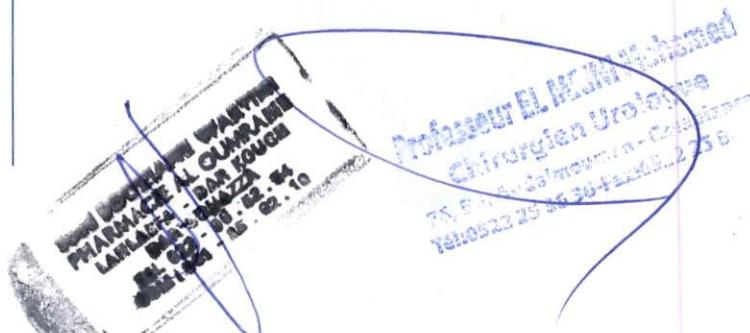
W MELMRINI

193,10 x 2

Corps de

Py. le m < 2y

386,20



05 22 25 36 36 - 05 22 25 88 80 - 06 97 58 46 60

34.Rue des Courlis, Riviera, Oasis - Casablanca

Facture

N° facture : 2023-4400

Edité le : 01/08/2023 09:56:08

Patient : Mr MERZAQ Ahmed

Date prélèvement : 01/08/2023

Analyses	Valeur en B	Montant
NUMERATION FORMULE SANGUINE	80	107,20
Glycémie à jeun	30	40,20
Protéine C Réactive (CRP)	100	134,00
Total B	210	281,40
APB	25,0	25,00
Déplacement		0,00
Remise		56,40
Total		250,00

*Arrêtée la présente facture à la somme de : Deux cent cinquante dirhams****

*Laboratoire Dar Bouazza
 N 23, Lot Sahel, Dar Bouazza, Casablanca
 Tél: 05 22 29 27 39 / 06 62 68 49 19 Fax: 05 22 96 57 60
 e-mail: laboratoiredarbouazza@gmail.com*

Mr MERZAQ Ahmed

Dossier N° : 010823-013

Page 1 / 2

BIOCHIMIE

Glycémie à jeun

(Technique : Enzymatique Photométrique GOD-PAP)

	Valeurs Usuelles	Antériorité
--	------------------	-------------

:	1,08 g/l	(0,7 - 1,15)
---	----------	----------------

1,33 (10/09/22)

Protéine C Réactive (CRP)

(Technique : Immunoturbidimétrie)

:	0,08 mg/l	(Inférieur à 5)
---	-----------	-------------------

7,41 (10/09/22)

Nous vous remercions de votre confiance

Dr. BAHRI Leyla



Casablanca, le 01/08/2023

Compte rendu d'analyses

Dossier N° : 010823-013 Pvt du: 01/08/2023 9:53

Nom : Mr MERZAQ Ahmed

Demandé par Dr : EL MRINI MOHAMMED

Page : 1/2

HEMATOLOGIE

Valeurs Usuelles

Antériorité

NUMERATION FORMULE SANGUINE

(Technique : Sysmex XS-1000i)

ERYTHROCYTES	:	4,56	M/ μ l	(4,5 - 6,2)	4,81 (10/09/22)
Hémoglobine	:	13,60	g/dl	(13 - 18)	14,30 (10/09/22)
Hématocrite	:	39,70	%	(40 - 54)	41,00 (10/09/22)
VGM	:	87,10	fL	(85 - 95)	85,20 (10/09/22)
TCMH	:	29,80	pg	(27 - 32)	29,70 (10/09/22)
CCMH	:	34,26	g/dl	(32 - 36)	34,88 (10/09/22)
LEUCOCYTES	:	6 640	/mm ³	(4000 - 10000)	6370 (10/09/22)
FORMULE LEUCOCYTAIRE	:				
Polynucléaires Neutrophiles	:	61,30	% Soit	4070/mm ³ (1500 - 7000)	3790 (10/09/22)
Polynucléaires Eosinophiles	:	8,00	% Soit	531/mm ³ (Inférieur à 400)	280 (10/09/22)
Polynucléaires Basophiles	:	0,60	% Soit	40/mm ³ (Inférieur à 150)	51 (10/09/22)
Lymphocytes	:	20,80	% Soit	1381/mm ³ (1500 - 4000)	1618 (10/09/22)
Monocytes	:	9,30	% Soit	618/mm ³ (40 - 800)	631 (10/09/22)
PLAQUETTES	:	178,00	$10^3/\mu$ l	(150 - 400)	163,00 (10/09/22)
Etude du frottis sur lame	:			NFS contrôlée par frottis sur lame	

Dr. BAHRI Leyla

Facture

N° facture : 2023-4632

Édité le : 14/08/2023 13:12:06

Patient : Mr MERZAQ Ahmed

Date prélèvement : 11/08/2023

Analyses	Valeur en B	Montant
TEMPS DE CEPHALINE ACTIVATEUR	40	53,60
TAUX DE PROTHROMBINE - INR	40	53,60
GROUPAGE SANGUIN ET RHESUS	60	80,40
Glycémie à jeun	30	40,20
Urée	30	40,20
Créatininémie	120	160,80
EXAMEN CYTOBACTERIOLOGIQUE DES URINES		
Total B	350	469,00
APB	25,0	25,00
Déplacement		0,00
Remise		94,00
Total		400,00

Arrêtée la présente facture à la somme de : Quatre cent dirhams***

Laboratoire Dar Bouazza
N° 23 Lot Sahel Dar Bouazza
Casablanca
TAF 115 22 29 27 39

Mr MERZAQ Ahmed

Dossier N° : 110823-028

Page : 3/3

MICROBIOLOGIE

Valeurs Usuelles

Antériorité

EXAMEN CYTOBACTERIOLOGIQUE DES URINES

MACROSCOPIE	:	
Aspect	:	Trouble
CHIMIE URINAIRE	:	
Sucre	:	Absence
Corps cétoniques	:	Absence
Sang	:	Présence+
Protéines	:	Traces
Nitrites	:	Absence
pH	:	6,00
ETAT FRAIS	:	
Cellules épithéliales	:	Rares
Leucocytes	:	800 000 /ml
Hématies	:	12 000 /ml
Cylindres	:	Absence
Cristaux	:	Absence
Levures et filaments mycéliens	:	Absence
PARASITOLOGIE	:	
Trichomonas vaginalis	:	Absence
BACTERIOLOGIE	:	
Examen direct après coloration de gram :		Absence de germes
Culture	:	
Culture	:	Négative
Numération	:	< 1000 UFC / ml
Dissociation cyto-bactériologique.		

Nous vous remercions de votre confiance

Dr. Bahri Leyla

Mr MERZAQ Ahmed

Dossier N° : 110823-028

Page : 2/3

BIOCHIMIE

		Valeurs Usuelles	Antériorité
Glycémie à jeun <i>(Technique : Enzymatique Photométrique GOD-PAP)</i>	: 1,20 g/l	(0,7 - 1,15)	1,08 (01/08/23)
Urée <i>(Technique : Enzymatique à l'uréase)</i>	: 0,35 g/l	(0,15 - 0,5)	0,28 (18/07/23)
Créatininémie <i>(Technique : Enzymatique (Changement de technique depuis le 03/12/2018))</i>	: 9,52 mg/l	(6,7 - 11,7)	9,88 (18/07/23)

Dr. BAHRI Leyla



Casablanca, le 12/08/2023

Compte rendu d'analyses

Dossier N° : 110823-028 Pvt du: 11/08/2023 11:03

Nom : Mr MERZAQ Ahmed

Page : 1/3

HEMOSTASE

Valeurs Usuelles

Antériorité

TEMPS DE CEPHALINE ACTIVATEUR

(Technique : Chronométrique (Stago STart Max))

TCA Patient	:	31,50 sec
Témoin +/- 5 sec		
TCA Témoin	:	30,00 sec

TAUX DE PROTHROMBINE - INR

(Technique : Chronométrique (Stago STart Max))

Temps de Quick	:	12,90 sec	12,30 (27/02/19)
Taux de Prothrombine	:	95,60 %	(70 - 140) 94,40 (27/02/19)
INR	:	0,98	1,01 (27/02/19)

IMMUNO- HEMATOLOGIE

Valeurs Usuelles

GROUPAGE SANGUIN ET RHESUS

Groupe Sanguin	:	O
Rhésus	:	POSITIF

Un groupage définitif nécessite une 2ème détermination

Dr. BAHRI Leyla



MERINID
UROLOGY
CENTER

- Endo-urologie • Onco-urologie • Coeliochirurgie
- Pelvi-périnéologie

Casablanca, le

09 AOUT 2023

Pr. EL MRINI Mohammed

Chirurgien Urologue

Membre de la Société Internationale
d'Urologie

melmrini@hotmail.com

Dr. EL MRINI Mohamed

Chirurgien Urologue

Ancien Interne des Hôpitaux de Paris

elmrini_mohamed@hotmail.fr



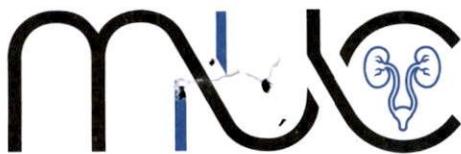
Laboratoire Dar Bouazza
N° 23 Lot. Sahl Dar Bouazza
CASABLANCA
Tél : 05 22 25 36 36 - 05 22 25 88 80

u MERINI Alain
GMR
vra uentur chy
D - MA
KRN

Professeur EL MRINI Mohamed
Chirurgien Urologue
Membre de la Société Internationale d'Urologie
Casablanca - Maroc
Téléphone : 05 22 25 36 36 - 05 22 25 88 80

05 22 25 36 36 - 05 22 25 88 80 - 06 97 58 46 60

34.Rue des Courlis, Riviera, Oasis - Casablanca



MERINID
UROLOGY
CENTER

- Endo-urologie • Onco-urologie • Coeliochirurgie
- Pelvi-périnéologie

Casablanca, le

31 JULI. 2023

Pr. EL MRINI Mohammed

Chirurgien Urologue

Membre de la Société Internationale
d'Urologie

melmrini@hotmail.com

Dr. EL MRINI Mohamed

Chirurgien Urologue

Ancien Interné des Hôpitaux de Paris

elmrini_mohamed@hotmail.fr



Mr. MERINI Moham

MFS
CMF
Signature

Professeur EL MRINI Mohamed
Chirurgien Urologue
16, Bd. Abdellahoumen - Casablanca
Tel: 0522 25 36 24 Fax: 0522 22 23 1

05 22 25 36 36 - 05 22 25 88 80 - 06 97 58 46 60

34.Rue des Courlis, Riviera, Oasis - Casablanca